



REGLEMENT TOMBOLA GRATUITE PAR TIRAGE AU SORT

GALA DU 5 JUILLET 2026

Saint Germain Lès Corbeil, Le 21 Mai 2026

La vente des billets est ouverte du 22 mai 2026 à 8h00 au 4 juillet 2026 à 18h00.

✦ Gala #5 – Les temps changent ! Retour dans les années 90/2000 ✦

📅 **Dimanche 5 juillet 2026**

🕒 **2 séances : 13h30 et 16h30**

📍 **Théâtre Donald Cardwell – Draveil**

Cette tombola est ouverte à toute personne résidant en France métropolitaine.

Chaque billet acheté, à l'exception des billets gratuits ou offerts, participera gratuitement au tirage au sort afin de faire gagner des cadeaux aux spectateurs

Conditions générales :

Cette tombola est ouverte à toute personne résidant en France métropolitaine.

Les lots sont soumis à disponibilité et peuvent être remplacés par un prix de valeur équivalente si nécessaire.

Les organisateurs de la tombola se réservent le droit de modifier ou d'annuler la tombola en cas de circonstances imprévues.

Les personnes acceptent pleinement et sans réserve les conditions générales.

Les personnes reconnaissent et acceptent les règles et les conditions générales énoncées ci-dessus.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler la tombola en cas de circonstances imprévues et se dégagent de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident lié au jeu.

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude. Les lots ne sont ni échangeables ni remboursables.

L'association ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté empêchant la bonne tenue de la tombola.

L'association se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de besoin, et s'engage à en informer les participants via son site internet et/ou tout autre moyen jugé approprié.

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige né à l'occasion de ce jeu sera soumis aux tribunaux compétents.

Les lots sont :

1 lot de 1h/semaine de danse enfant/adulte à l'Association Happy Feet Compagnie pour la saison 2026-2027 (hors adhésion) ou déduction de l'équivalent sur le forfait souscrit, soit 220 € pour le fitness, à l'Association Happy Feet Compagnie pour la saison 2026-2027. Lot nominatif, non échangeable, non remboursable.

2 lots de 20% de réduction sur 1h/semaine de danse enfant/adulte à l'Association Happy Feet Compagnie pour la saison 2026-2027 (hors adhésion) ou déduction de l'équivalent sur le forfait souscrit, soit 44 € pour le fitness, à l'Association Happy Feet Compagnie pour la saison 2026-2027. Lot nominatif, non échangeable, non remboursable.

6 lots de 10% de réduction sur 1h/semaine de danse enfant/adulte à l'Association Happy Feet Compagnie pour la saison 2026-2027 (hors adhésion) ou déduction de l'équivalent sur le forfait souscrit, soit 22 € pour le fitness, à l'Association Happy Feet Compagnie pour la saison 2026-2027. Lot nominatif, non échangeable, non remboursable.

10 T-Shirt d'Happy Feet Compagnie Taille S de la nouvelle collection.

Modalités du Tirage au sort :

Pour la séance de 13h30 et à la fin du spectacle, l'organisateur mettra le double des billets achetés pour cette séance dans un sac et procédera au tirage au sort par un des spectateurs afin de gagner 1 lot de 20 %, 3 lots de 10 % et 5 tee-shirts.

Pour la séance de 16h30 et à la fin du spectacle, l'organisateur mettra le double des billets achetés pour cette séance dans un sac et procédera au tirage au sort par un des spectateurs afin de gagner 1 lot de 20 %, 3 lots de 10 % et 5 tee-shirts.

Chaque double de billets gagnants sera retiré des sacs et ne pourra participer au tirage au sort du gros lot.

A la fin du spectacle de 16h30, le double des billets restants sera mis dans un seul sac, l'organisateur procédera au tirage au sort par un des spectateurs afin de gagner le lot de 1h/semaine de danse enfant/adulte.

Les lots seront remis immédiatement aux gagnants et en cas d'absence de la personne : la date maximum pour retirer son lot est fixée au 30 septembre 2026 dernier délai pendant les heures de cours ou sur rendez-vous en appelant le 07.69.85.00.17.

La Présidente Sophie Cornée

Association loi 1901 - Siège Social : 1, Place Victor Hugo 91250 SAINT GERMAIN LES CORBEIL • Tél : 07.69.85.00.17 •

Mail : happyfeetcompagnie.contact@gmail.com

Site internet : www.happyfeetcompagnie.com • Identifiant W912014781